



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°5

PROCES-VERBAL DU 18 JANVIER 2019

SAISON 2018/2019

Présents physiquement :

Eric TANGUY, Président

Alain de FABRY, Yves LABROUSSE

Présents en visioconférence :

Christine MOURADIAN, Pierre MERCIER

Excusés :

Florence AVABY, Christian ALBE, Alain GRIGUER, Axelle GUIGUET

Assistent :

Michelle AKILIAN, Aline GEMISE-FAREAU, Arnaud DAGORNE, Jean-Paul ALORO

Le Président ouvre la séance à 10h00.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Le Président informe le Bureau Exécutif de la réunion qui s'est tenue avec Performance 2024, en présence de Claude ONESTA et de Monique AMIAUD ; au cours de cette réunion a été examiné le programme des compétitions de 2019 avec le parcours particulièrement difficile de notre Equipe de France Masculine pour sa qualification olympique.

Une rallonge budgétaire de 7 % (incluant le Volley Assis) nous a été accordée cette année ainsi qu'un avenant qui sera activé si l'Equipe de France Masculine doit participer au TQO Continental en janvier 2020.

Le Président se félicite de la qualification aux Championnats d'Europe 2019 de notre équipe de France Féminine qui termine 1^{ère} de sa poule, après un parcours sans faute.

Conformément à notre engagement, les principales joueuses ont été libérées après le match du 5/01 contre le Portugal, notre qualification étant déjà acquise, des joueuses du Pôle France de Toulouse sont allées compléter l'équipe pour le dernier match au Danemark, match remporté 3/1 par la France.

Adopté par le Conseil d'Administration du 23/02/2019

Date de diffusion : 07/03/2019 (VD)

Auteur : Yves LABROUSSE

La CEV a organisé le tirage au sort à Bruxelles de l'EuroVolley 2019 masculin, les Bleus rencontreront à Montpellier la Roumanie, la Grèce, le Portugal, la Bulgarie et l'Italie.

Pour les Bleues, le tirage au sort est le 23 janvier 2019.

2. SECRETARIAT GENERAL

Le Bureau Exécutif examine les PV en cours et n'a pas d'avis à formuler, l'approbation des PV reviendra au Conseil d'Administration de Février.

Désignation d'un nouveau membre pour la Commission Centrale de Beach Volley. Le Président de la commission Karim LEVY propose la candidature de M. Vincent ROCHE.

Approbation à l'unanimité.

Assemblée Générale

Le Bureau Exécutif soumettra au Conseil d'Administration la proposition finale d'organisation de l'Assemblée Générale.

Délégation de signature

Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité la délégation de signature au Trésorier Général de la FFvolley, M. Christian ALBE, afin qu'il puisse signer le contrat en préparation entre la FFvolley et le CO France Volley.

Election du Conseil de Surveillance

Par courrier reçu le 11 janvier le Ministère des Sports a autorisé la prolongation du mandat du Conseil de Surveillance pour procéder à l'élection lors de l'Assemblée Générale du 25 mai prochain.

Le Conseil d'Administration du 23 février validera le planning qui sera le suivant :

1. Ouverture du dépôt des candidatures le 1^{er} avril 2019
2. Fin de dépôt des candidatures le 25 avril 2019

3. FINANCES

Véhicule pour le Pôle France de Toulouse

Le Bureau Exécutif approuve la souscription d'un contrat de Leasing pour un véhicule affecté au Pôle France de Toulouse, le montant est de 280 € mensuel environ.

Approuvé à l'unanimité.

Club de Mérignac

Un incendie a totalement détruit le gymnase Léo Lagrange du club de Mérignac le 30 décembre, le club a perdu tout son matériel, ses maillots et toutes ses archives.

Le Président a pris contact avec le Président du club pour proposer l'aide de la FFvolley, il propose que nous dotions le club de jeux de maillots pour ses équipes jeunes, un devis va être demandé à ERREA en fonction des besoins listés par le club.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Partenariat DECATHLON

Arnaud DAGORNE indique que le partenariat avec DECATHLON est signé, les premières dotations de ballons seront livrées à la FFvolley mi-février, puis aux clubs labellisés et aux Comités Départementaux pour les actions liées à l'Année du Volley.

Partenariat SHILTON

La FFvolley a reçu une proposition de la société SHILTON pour être équipementier d'Elégance de la FFvolley, le Président remercie Jean-Paul ALORO d'avoir initié ce partenariat, une réunion pour finaliser le contrat est prévue le 06/02 à Béziers. Le Président sera accompagné du Trésorier Général, du Directeur Général et de Jean-Paul ALORO pour ce rendez-vous.

4. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

Courrier reçu de la Ligue de Corse qui demande à participer aux Volleyades en masculin.

Le nombre de 17 licenciés en M15 masculins de la Ligue de Corse ne permet pas à la ligue de remplir l'obligation permettant d'obtenir une place.

La seule solution pour leur permettre de participer est que le Conseil d'Administration accepte de délivrer une wildcard. La proposition sera soumise au Conseil d'Administration de février.

Finales des Coupes de France jeunes

La Commission des organisations est en train de traiter les candidatures qui sont très nombreuses cette année.

Le Bureau Exécutif souhaite donner une priorité aux clubs proches des sites de l'EuroVolley 2019 et qui proposent de mettre en place une opération Année du Volley et veulent contribuer à la promotion de l'EuroVolley 2019.

Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité cette résolution.

Volleyades 2019

Aucune candidature reçue pour les Volleyades dans la forme complète et habituelle.

La commission va solliciter des organisateurs pour voir si une organisation a 24 équipes serait envisageable, cela reviendrait à diviser les Volleyades sur 2 sites, soit une répartition nord/sud ou alors Masculin et Féminin.

CEV

La fédération a reçu une amende de 1 400 € pour non désignation de deux juges de lignes lors d'un match européen à Ajaccio.

La désignation des juges de ligne est du ressort de la CRA locale, le Bureau Exécutif propose d'adresser cette amende à la Ligue de Corse.

Le Bureau Exécutif approuve cette proposition à l'unanimité.

Deux clubs français ont été très lourdement sanctionnés par la CEV pour des manquements en Champions League, l'un d'entre eux a fait appel de cette décision.

La FFvolley va compléter ses règlements afin de s'assurer que les clubs qui s'engagent en Coupe d'Europe soient en capacité de respecter le règlement CEV.

Arnaud DAGORNE doit se renseigner auprès de la CEV pour voir si la FFvolley peut refuser l'engagement en CEV de certains clubs lorsque ceux-ci n'ont pas les infrastructures requises.

5. SECTEUR ULTRA MARINS

Deux candidatures sont parvenues à la FFvolley :

Saint-Etienne pour les 25 et 26 mai

Vélizy pour les 18 et 19 mai

Après consultation de Florence AVABY, il est décidé de confier cette organisation à Vélizy les 18 et 19 mai, cela permettra aux représentants ultra-marins de participer à l'Assemblée Générale de la FFvolley le 25 mai.

6. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Année du Volley

Les référents Année du Volley des Ligues vont recevoir les kits (filets et ballons) fin février et ont la charge de doter les organisateurs de projets après validation de la commission.

7. SECTEUR EVENEMENTIEL

Final 4 Coupe de France PRO

Candidature de Mulhouse pour les féminines.

Pas de candidature confirmée pour les hommes.

Volleyball Nation League 2019

L'agglomération de Nancy a retiré sa candidature faute de disponibilité de sa salle avec son club résident de basket.

La région Grand Est s'est positionnée pour 2020 et montre une forte volonté de s'inscrire dans la durée pour accueillir des organisations internationales.

Des négociations sont en cours avec Pau et devraient aboutir très prochainement après une réunion sur place le 23 janvier.

Afin de pouvoir être en capacité de travailler plus en amont la FFvolley va essayer de diffuser ses appels à candidatures 1 an avant, avec toujours la difficulté de ne pas connaître les dates d'organisations et le format.

Notre partenaire la MAIF souhaiterait accueillir l'Equipe de France Féminine dans son centre sportif à Niort ; la FFvolley étudie la faisabilité pour un stage voire pour une compétition à Niort afin de satisfaire notre partenaire.

En Golden League, les Bleues recevront en France le 29 mai, 1^{er} ou 2 juin et 12 juin.

La FIVB a publié il y a quelques jours le Cahier des Charges Marketing de la VNL 2019 avec l'énonciation de secteurs réservés à la FIVB beaucoup plus nombreux, ce qui rend la recherche de partenaires nationaux plus difficile.

8. RESSOURCES HUMAINES

Deux salariées sont toujours en arrêt de travail.

Sylvie BERNIER qui est prolongée jusqu'au 8 février.

Laurence PLASSE qui se remet de son accident et devrait reprendre le travail prochainement.

La prochaine séance est fixée au vendredi 15 février 2019.

La séance est levée à 17h30.

Le Président,
Eric TANGUY

La Secrétaire Générale Adjointe,
Christine MOURADIAN